



## Le Système de Comptabilité Environnementale-Economique (SEEA)

Un Cadre pour la mesure du Développement Durable et des Politiques d'Economie Verte

« C'est un premier pas vers l'intégration de la durabilité dans la gestion économique que d'instituer une meilleure mesure du rôle primordial de l'environnement en tant que source de capital naturel et de réceptacle pour les sous-produits créés lors de la production du capital économique et des autres activités humaines. Puisque le développement durable recouvre des dimensions à la fois économiques, sociales et environnementales, il est également important que les procédures de comptabilité nationale ne soient pas limitées à la mesure de la production des biens et services qui sont par convention marchandes... On propose de réaliser un programme visant à développer des systèmes nationaux de comptes intégrés de l'environnement et de l'économie dans tous les pays. »

Agenda 21, Chapitre 8

### 1 Introduction

#### *Objet de cette note de synthèse...*

L'objet de cette note de synthèse est d'expliquer comment le SEEA, la norme statistique internationale pour la comptabilité environnementale-économique, est à même de soutenir le développement durable et les politiques d'économie verte.

#### *La réponse du SEEA aux exigences de la politique...*

Les responsables politiques et les gestionnaires bénéficient de statistiques et d'indicateurs cohérents, comparables et exhaustifs lorsqu'une approche comptable intégrée est utilisée. De manière significative, les choix dans leurs décisions affectant les ressources naturelles et les services associés sont rendus explicites. Le SEEA qui a été adopté comme norme statistique officielle internationale par la Commission Statistique des Nations Unies à sa 43<sup>ème</sup> session de 2012 est basé sur cette approche comptable.

#### *Pertinent dans un environnement pauvre en données...*

Le SEEA est pertinent dans un environnement pauvre en données en permettant d'en identifier les lacunes et d'améliorer leur cohérence. Les agences internationales et les donateurs doivent contribuer à la mise en œuvre de ce cadre.

#### *Le SEEA comme réponse à l'Agenda 21...*

Il y a vingt ans, l'Agenda 21 avait mis en évidence le besoin d'une approche systémique pour gérer la transition vers le développement durable et avait proposé une solution particulière: le développement de comptes intégrés de l'économie et de l'environnement. Sur les deux dernières décennies, les communautés statistiques et comptables officielles au niveau international ont répondu à ce besoin à travers un processus rigoureux et global de développement d'un **Système de Comptabilité Environnementale-Economique (SEEA)**, à l'intérieur de l'ensemble plus large des normes statistiques internationales.

L'une des leçons essentielles de l'Agenda 21 est le fait qu'il est primordial que le processus politique de décision soit intégré. Cela requiert une plus grande intégration des observations statistiques qui guident les politiques. Dans beaucoup de cas malheureusement, la production et la diffusion des données statistiques concernant le développement durable sont restées relativement disjointes, suivant en cela le schéma traditionnel d'organisation basé sur le « stockage de l'information en silo » plutôt que sur une approche systémique. De plus, du fait que la collecte des données implique nombre d'agences différentes avec différents champs de responsabilité, il n'y a habituellement qu'une collaboration limitée dans les domaines de la collecte, de la gestion et du partage des données entre les institutions, en particulier sur les sujets liés à l'environnement.

#### *Le rôle du SEEA...*

Le SEEA fournit le cadre international modéré nécessaire afin de renverser l'approche historique des statistiques selon des « informations cloisonnées » et à fournir des indicateurs qui répondent directement à la demande d'élaboration de politiques intégrées. Des indicateurs issus d'initiatives telles que « Au-delà du PIB », « l'Economie Verte », la « Croissance Verte », la « Mesure des performances économiques et du progrès social », et « l'Initiative du vivre mieux », rentrent tous sous l'égide du développement durable. En prenant juste un petit nombre d'exemples, on constate que les indicateurs issus des comptes peuvent fournir des éléments de mesure pour les questions de politique suivantes :

- Qui bénéficie de l'utilisation des ressources naturelles ? Quels sont les impacts sur l'état de l'environnement et sur d'autres secteurs de l'économie ?
- Comment l'épuisement des ressources naturelles affecte-t-il la mesure du revenu réel d'une nation ? Les coûts liés à l'épuisement sont-ils récupérés par l'Etat ?

De quoi est composée la richesse d'une nation ?

- Les tendances actuelles de la production et de la consommation de ressources sont-elles durables ?

Quels instruments économiques sont utilisés ? Et quel serait l'impact de nouveaux instruments ?

### *Encadré 1: Le SEEA en pratique: le cas des Philippines*

Les Philippines ont un système statistique décentralisé, composé d'un organe de décision et de coordination, d'une agence de production statistique généraliste, d'un centre de recherche et de formation statistique et de diverses agences gouvernementales chargées de produire de l'information statistique. Le Conseil National de Coordination Statistique (NSCB) est la plus haute autorité décisionnelle sur les questions statistiques, et joue un rôle central dans la coordination des activités statistiques. Il a par exemple pour mandat d'élaborer le Système des Comptes Nationaux en intégrant les informations fournies par diverses agences productrices de données dans le pays.

Les Philippines ont institué un Comité Inter-Agences sur les Statistiques de l'Environnement et des Ressources Naturelles (IACENRS), avec pour objectif de coordonner les activités de production statistique environnementale, d'intégrer les statistiques dans la comptabilité environnementale-économique et d'en déduire des indicateurs. Le Comité réunit les agences gouvernementales en charge de la conception des politiques environnementales et de la production de données, y compris l'agence géo-spatiale et le monde des affaires. Il dégage un accord sur les priorités et les besoins en matière de collecte de données ; il identifie les lacunes et les doublons de données statistiques ; il détermine les échéances et les attentes en termes de qualité des données ; il esquisse dans leurs grandes lignes les politiques de diffusion ; et enfin il recherche les moyens d'améliorer le bon fonctionnement et le rapport coût-efficacité du processus de production de données.

Les Philippines ont une longue expérience de la mise en œuvre du SEEA sous la conduite du NSCB. Elles ont débuté la mise en place du SEEA en 1998 sous la forme d'un projet pilote financé par le PNUD et avec l'assistance technique de la Division de statistique de l'ONU. L'étude pilote comprenait les comptes des domaines suivants : forêts, pêche, eau, minerais et énergie, et terres et sols.

Depuis le projet pilote de 1998, les Philippines ont formellement adopté le SEEA et l'IACENRS a choisi le SEEA comme cadre structurel pour les politiques intégrées de l'économie et de l'environnement. Le NSCB a été chargé d'intégrer les données de base produites par les différentes agences au sein des comptes et des tableaux du SEEA. Le nouveau Programme de Développement Statistique des Philippines pour 2012-2017 inclut un chapitre sur l'environnement qui est consacré à l'adoption du SEEA révisé en tant qu'activité couverte par ce programme.

Source : National Statistical Coordination Board

## **2 Comptabilité et systèmes d'information intégrés**

### *L'importance des comptes de l'environnement...*

L'importance du SEEA a depuis longtemps été reconnue. Le Chapitre 8 de l'Agenda 21 intitulé « L'intégration de l'Environnement et du Développement dans le processus de prise de décision » a demandé que « le SEEA (1993) soit mis en place dans tous les pays membres » afin d'obtenir « une meilleure mesure du rôle crucial de l'environnement en tant que source de capital naturel et de réceptacle pour les sous-produits créés lors de la production du capital économique et des autres activités humaines ». Il a également demandé à « la Division statistique de l'ONU en collaboration avec d'autres organisations internationales concernées de développer, perfectionner et normaliser les concepts et méthodes provisoires qui ont été proposés » dans le SEEA 1993.

### *Hausse au niveau de la norme statistique internationale...*

Dans les dernières années, un effort considérable a été fourni afin de réviser le SEEA et de le hausser au niveau de la norme statistique internationale, à partir de nouvelles réflexions sur la mesure des questions environnementales aussi bien que des expériences reconnues des pays qui l'ont mis en œuvre. La révision du SEEA a connu un large processus de consultation conduit par le Comité d'Experts

des Nations Unies sur la Comptabilité Environnementale-Economique (UNCEEA), un organisme intergouvernemental sous les auspices de la Commission de statistique de l'ONU. La consultation mondiale a impliqué des pays à différentes étapes de développement et de toutes les régions du globe, aussi bien que des partenaires internationaux dont de nombreuses agences de l'ONU, la Banque Mondiale, le FMI, l'OCDE et la Commission Européenne.

Le SEEA utilise les principes de la comptabilité économique, en se fondant sur le Système de Comptabilité Nationale (SNA) existant. Les comptes du SEEA mettent directement l'accent sur la relation entre l'environnement et le bien-être qui n'est pas mise en évidence à travers les mesures traditionnelles de l'activité économique, telles que le PIB et le revenu national.

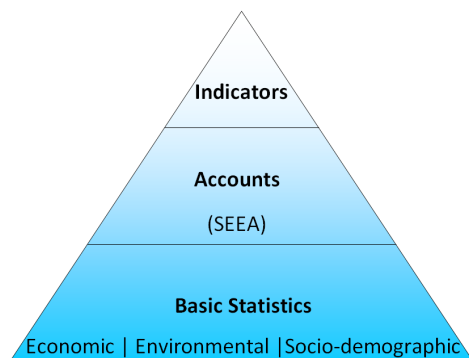
Le SEEA ne propose ni ne recommande l'usage d'un indicateur unique pas plus que d'un panier d'indicateurs pour le développement et l'évaluation des politiques. De fait, l'un de ses points forts consiste dans son approche visant à intégrer les statistiques afin de permettre plusieurs objectifs et plusieurs échelles d'analyses. Il existe toutefois plusieurs agrégats-clés ou indicateurs qui sont issus des tableaux comptables et qui présentent un intérêt pour l'analyse des politiques et la détermination des objectifs.

*Des statistiques et indicateurs harmonisés, cohérents et*

*comparables...*

La Figure 1 ci-dessous illustre le rôle du SEEA dans le système statistique.

Figure 1: La pyramide de l'information



*Encadré 2 : Le SEEA en pratique : l'Union Européenne*

Les pays de l'Union Européenne (UE) ont travaillé depuis de nombreuses années sur le développement de comptes environnementaux du type de ceux figurant dans le SEEA.

Plusieurs manuels ont été rédigés dans des domaines-clés du SEEA tels que les émissions dans l'air, les flux de matières, les dépenses de protection de l'environnement, le secteur des biens et services environnementaux, les comptes de la forêt, etc. Ce sont des guides pratiques destinés principalement aux producteurs, qui reflètent et intègrent l'expérience des pays de l'UE les plus avancés.

En juillet 2011 le Parlement Européen et le Conseil ont adopté le premier Règlement de l'UE (un texte à valeur de loi dans l'UE) sur les comptes de l'environnement, qui exige que tous les Etats-Membres élaborent des données annuelles pour trois modules dans une première étape :

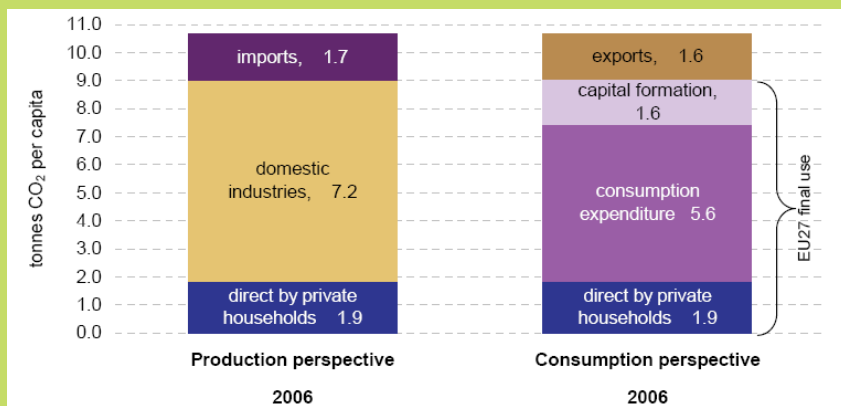
- Les taxes environnementales
- Les émissions dans l'air de 14 substances par les branches d'activité (CITI à 2 positions) et par les ménages
- Les comptes de flux de matières pour l'ensemble de l'Economie qui mettent en évidence l'extraction sur le territoire, les importations et les exportations de quelque 40 types de matières.

Les données doivent être collectées selon un formulaire standard et un calendrier, avec une première livraison des données à la fin de 2013. En fait, la plupart de ces données sont déjà collectées sur une base volontaire et sont publiées par Eurostat sur son site Internet :

[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/environmental\\_accounts/introduction](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/environmental_accounts/introduction)

Un second jeu de modules est en cours de préparation par Eurostat pour une future mise à jour du Règlement, incluant la dépense de protection environnementale, les biens et services environnementaux et les ressources et emplois d'énergie par les branches d'activité et les ménages. Un exemple récent illustre les capacités analytiques de la comptabilité environnementale-économique intégrée. En partant des émissions dans l'air des branches et des activités qui les ont générées, et en utilisant un tableau d'entrées-sorties, il est possible de réallouer les émissions aux catégories d'emploi final qui les ont indirectement causées (« approche par les emplois »). De façon intéressante, les résultats montrent que l'UE induit des émissions dans d'autres parties du monde à travers les importations, mais seulement pour à peu près les mêmes montants que les exportations de l'UE.

*Émissions CO<sub>2</sub> national et mondial – approche ressources-emplois, UE27 2006 (tonnes per capita)*



Source : Eurostat

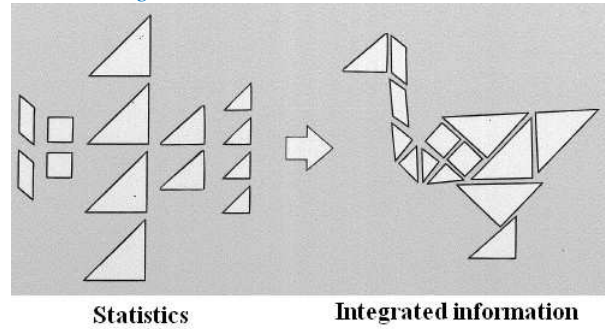
Le SEEA part des données statistiques de base, économiques, environnementales et sociodémographiques, les organise et les réconcilie entre elles en utilisant des concepts et structures comptables afin d'obtenir des séries chronologiques composées de données et d'indicateurs homogènes, comparables et cohérents, et afin de faciliter l'articulation avec les statistiques officielles. Alors que les indicateurs peuvent être directement construits à partir des statistiques de base, l'utilisation des comptes assure la cohérence de ceux-ci parce que leurs composantes découlent d'un même cadre commun. Par voie de conséquence, les messages des statistiques et des indicateurs sont cohérents.

**Des statistiques aux comptes...**

Le Cadre des Nations Unies pour le Développement des Statistiques de l'Environnement (FDES, actuellement en cours de révision) fournit les fondements conceptuels et la structure pour organiser les statistiques environnementales.

Le SEEA fournit un cadre comptable conceptuel exhaustif, qui rassemble des blocs représentant les statistiques économiques, environnementales et sociodémographiques de base et décrit leurs interrelations comme illustré en Figure 2.

*Figure 2: From statistics to accounts*



En sus des statistiques économiques et sociodémographiques, le SEEA repose sur des statistiques environnementales de base telles que les statistiques sur les ressources naturelles comme l'eau, l'énergie, la forêt, les flux de matières et de polluants qui sont habituellement l'objet d'une collecte dans un but spécifique. Le SEEA apporte de la valeur ajoutée aux éléments individuels d'information en les rapprochant afin de fournir de l'information aux responsables des politiques intégrées, d'évaluer les choix entre différentes politiques et d'estimer leur impact à la croisée des domaines de l'économie, de l'environnement et de la société.

**Encadré 3 : Le SEEA en pratique : l'Afrique du Sud**

L'Afrique du Sud s'est engagée à mettre en œuvre le SEEA avec « Statistics South Africa », l'Agence chargée légalement de la production de statistiques et de leur officialisation, ainsi que de la coordination de leur mise en œuvre. Plusieurs comptes ont déjà été élaborés sur une base expérimentale et l'Afrique du Sud envisage d'institutionnaliser le SEEA en procédant par étapes, à partir des comptes de minerais et de l'énergie.

Traditionnellement les statistiques sud-africaines qui sont liées à des questions environnementales telles que l'eau, les minerais, l'énergie, le changement climatique et la biodiversité ont été traitées séparément. Afin de s'acquitter de son mandat, Statistics South Africa s'est lancée dans un processus de renforcement des accords institutionnels avec d'autres Ministères qui s'inscrivent dans la même ligne de recherche afin de développer systématiquement une série de comptes environnementaux-économiques selon les principes du cadre du SEEA. Cela conduisit à la formation de groupes de travail interministériels pour aborder la question des manques de données ou de qualité entre les statistiques de base, les indicateurs environnementaux et les comptes. Dans les dernières années, des comptes environnementaux-économiques ont été développés dans quatre domaines d'intérêt, à savoir l'Eau (2000), les Minerais (1980-2008) et la Pêche (1990-2008).

La coopération internationale a fourni l'impulsion et les conseils pour le développement des comptes en Afrique du Sud. Étant donné la richesse des données qui est nécessaire afin de produire des comptes détaillés, les comptes environnementaux-économiques sud-africains ne sont pas exhaustifs, mais le travail effectué jusqu'ici a frayé la voie à un futur raffinement des statistiques et des indicateurs, et à une amélioration de la coopération entre les agences qui sont concernées.

Source : Statistics South Africa

Le cadre comptable conceptuel du SEEA est tout autant applicable à des environnements qui sont riches en données qu'à ceux qui en sont dépourvus. Alors que dans un environnement riche en données le SEEA confronte et réconcilie les composants des données de base, il permet dans l'autre cas d'identifier les lacunes et de fournir la structure pour l'imputation des données manquantes.

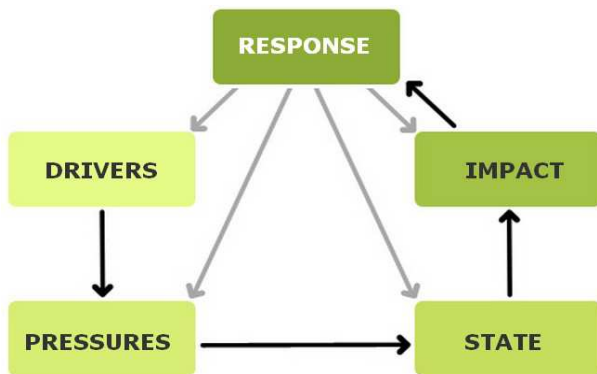
**Le lien avec le DPSIR...**

Les statistiques et indicateurs issus du SEEA peuvent être présentées à l'aide du schéma DPSIR (Drivers, Pressures, State, Impact, Response). Ce schéma décrit les interactions entre les sources, les pressions, l'état, la réponse sous la forme d'une chaîne causale de relations pas à pas entre l'activité économique et les impacts sur l'écosystème<sup>1</sup>.

Les Réponses sont des réactions de gestionnaire face à des problèmes environnementaux, tels que la protection de l'environnement, les dépenses de gestion de la ressource ou la fiscalité environnementale. Les Sources sont des activités d'origine anthropologique qui créent des pressions sur les écosystèmes. Les Pressions sont des stress directs des activités humaines sur les écosystèmes tels que les émissions dans l'air, l'eau et les déchets, les restes de substances nutritives. L'Etat se réfère à l'état des écosystèmes en tant que capacité à fournir des services à l'humanité et aux conditions de l'environnement. Les Impacts mesurent les variations des conditions de l'écosystème telles que l'épuisement des ressources naturelles ou la dégradation de l'écosystème.

Le cadre de contrôle, le SEEA, communique avec le cadre politique (voir Figure 3) à travers les statistiques et les indicateurs qui peuvent être transmis via le schéma DPSIR.

Figure 3: Le cadre du DPSIR



**3 Politiques de développement durable et besoins d'information**

*Information d'approches politiques différentes...*

La Figure 4 présente divers domaines de politiques de développement durable, selon quatre quadrants qui expliquent comment l'information peut être tirée du SEEA.

Le premier quadrant, Amélioration de l'accès aux

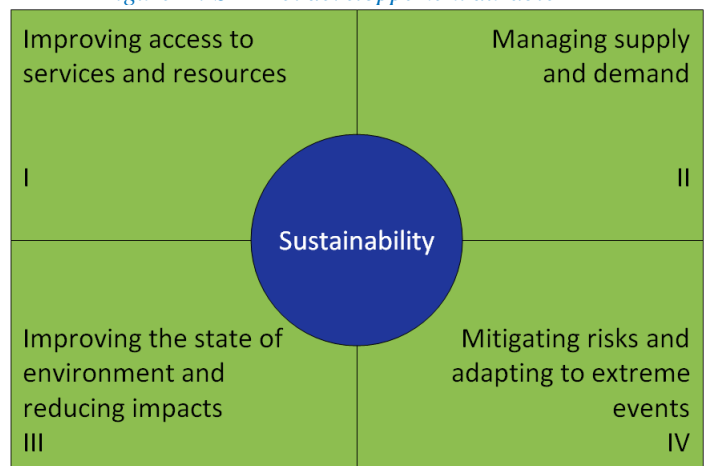
services et aux ressources, concerne les politiques qui visent à garantir l'accès des ménages à des ressources et services adaptés, fiables et à des prix abordables. La pénurie, que peuvent subir les individus, ne concerne pas seulement le volume absolu de ressources dans un pays donné, mais aussi la possibilité d'y accéder. Le SEEA peut fournir toute une gamme de mesures permettant de guider les responsables politiques dans l'évaluation et la gestion des fournisseurs de services primordiaux tels que l'eau et l'énergie. Celles-ci comprennent les indicateurs suivants :

- Les coûts courants et en capital associés à la fourniture de services et à leur financement ;
- Les pertes de distribution ;
- La quantité de ressources utilisée.

Le deuxième quadrant, Gestion de l'offre et de la demande, concerne l'allocation des ressources naturelles en vue de répondre aux besoins des générations présentes et futures en fonction des dotations disponibles. Les mesures pertinentes issues du SEEA comprennent les agrégats et indicateurs clés suivants :

- L'emploi de ressources pour la production et la consommation ;
- La génération d'émissions et de déchets par les activités économiques et les ménages.

Figure 4 : SEEA et développement durable



- L'efficacité des ressources utilisées ;
- Le découplage des indicateurs pour l'émission et l'emploi de ressources ;
- Le carbone et l'énergie contenus dans les produits ;
- Les biens et services environnementaux ;
- Les emplois « verts » ;
- Les agrégats ajustés pour l'environnement en raison de l'épuisement (par exemple l'Épargne nette ou la Valeur ajoutée ajustée pour l'environnement) ;
- La rente liée à la ressource ;
- Les investissements dans l'infrastructure.

Le troisième quadrant, Amélioration de l'état de l'environnement et réduction des impacts, constate les possibilités de nuisance des activités économiques mais aussi leur capacité de protection ou de restauration du capital naturel en vue de futurs bénéfices. Le SEEA fournit une approche reconnue pour la comparaison internationale de mesures telles que :

- Le stock de ressources naturelles ;
- Les émissions dans l'eau, l'air et le sol, ainsi que la

<sup>1</sup> Rapport du Groupe de Gestion de la Question sur l'Economie Verte « Vers une économie verte équilibrée et intégrée – Un point de vue systémique de l'ONU » Groupe de Gestion de l'Environnement de l'ONU (EMG 2011).

- production de déchets ;
- Les dépenses relatives à la préservation de l'environnement et la gestion des ressources ;
- L'occupation des sols et la couverture terrestre ;
- Le recensement et l'état des écosystèmes ;
- Le service de régulation fourni par les écosystèmes ;
- Les outils économiques afin de réduire les impacts ;

Le SEEA développe également les « bonnes pratiques » sur des mesures comme :

- Le recensement et l'état des écosystèmes ;
- Le service de régulation fourni par les écosystèmes ;

Enfin, le quatrième quadrant, La maîtrise des risques et l'adaptation aux évènements extrêmes, se rapporte aux politiques visant à réduire les nuisances humaines, économiques et écologiques qui sont créées par des évènements naturels extrêmes et une modification des schémas environnementaux. Les mesures qui fournissent de l'information à ce quadrant comprennent :

- Les émissions de gaz à effet de serre par type de branche d'activité économique ;
- Les dépenses de maîtrise des risques (par exemple les technologies) ;
- Les dépenses en vue de l'adaptation aux évènements extrêmes (par exemple les digues, etc.).

## 4 Mise en œuvre du SEEA

### *Pays qui adoptent le cadre...*

Bien que le SEEA soit une approche relativement nouvelle dans le développement d'une comptabilité nationale intégrée pour l'environnement, de plus en plus de pays élaborent des comptes de l'environnement ou projettent de le faire. L'établissement de comptes de l'environnement ne requiert pas nécessairement de grandes quantités de données. Le SEEA fournit au contraire la structure organisationnelle qui permet de rassembler toutes les données disponibles afin d'améliorer la compréhension de leurs liens étroits et de vérifier leur cohérence. Ceci facilite l'identification des données manquantes ou qui doublent, aussi bien que l'amélioration générale de la qualité des données.

### *Encadré 4: Le SEEA en pratique: la Chine*

La Chine a connu pendant les trois dernières décennies une expansion économique rapide qui a affiché un taux de croissance annuel moyen du PIB estimé à environ 10 pour cent par an. Toutefois, des inquiétudes grandissantes se sont fait jour parmi les responsables politiques et le grand public chinois sur des questions environnementales telles que l'épuisement des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement.

En réponse à une demande croissante de politiques environnementales et de développement intégrées, le Bureau National de la Statistique de Chine (NBS) a adopté le SEEA en tant que cadre statistique de référence pour mesurer les relations entre l'économie et l'environnement. Pendant une longue période le NBS a coopéré avec nombre d'agences gouvernementales dont le Ministère de la Terre et des Minerais, le Ministère pour la Protection de l'Environnement, l'Administration d'Etat des Forêts, et le Ministère des Ressources en Eau afin de développer une comptabilité SEEA.

Le NBS, en partenariat avec Statistics Canada, Statistics Norway et la Division de Statistique des Nations Unies, a élaboré pour la Chine (sous forme d'un projet pilote) plusieurs comptes en termes physiques et monétaires dans le but d'institutionnaliser le SEEA. Ce sont les suivants : compte des ressources en bois de construction, comptes de flux et stocks d'énergie, comptes de l'eau (qui prennent également en compte les émissions dans l'eau), comptes de minerais, et comptes d'émissions dans l'air.

Source : National Bureau of Statistics of China

### *Encadré 5: Le SEEA en pratique : l'Australie*

L'Australie est un pays développé avec une vaste gamme de ressources environnementales et une flore et une faune uniques. Le climat du pays varie largement entre un nord tropical, un sud tempéré et un centre semi-aride. La pluviométrie annuelle varie considérablement sur l'ensemble du continent australien, avec de fortes fluctuations saisonnières. Comme la plupart des pays, l'Australie est confrontée à des défis environnementaux significatifs, en particulier en ce qui concerne le climat, l'eau et l'énergie.

La population australienne est concentrée dans le sud-est, où l'eau est souvent une ressource relativement rare. Une population en hausse et des exigences économiques croissantes sont en conflit avec des atouts environnementaux significatifs à l'échelle nationale quant à l'utilisation de l'eau. La gestion de cette ressource devient donc cruciale et attire alors considérablement l'intérêt du public. Le Bureau Australien de Statistique (ABS) a produit des comptes du SEEA pour l'eau qui ont fourni un cadre cohérent et durable pour la gestion de l'eau, et qui sont un bon exemple de la façon dont une information intégrée peut guider efficacement des processus complexes de décision.

L'ABS a commencé la production de comptes environnementaux-économiques au milieu des années 1990, avec la publication d'un compte des ressources naturelles qui présente notamment les ressources en énergie, leur production, conversion et consommation, aussi bien que les émissions rejetées dans l'environnement naturel. Depuis lors, l'ABS a élaboré toute une série d'autres comptes environnementaux-économiques, dont des comptes de l'eau, de l'énergie, du sol et de la dépense de protection de l'environnement (EPE). Aujourd'hui, l'ABS produit des comptes annuels de l'eau et de l'énergie, et continue de développer régulièrement la suite des comptes environnementaux-économiques afin de répondre aux besoins des politiques.

Source : Australian Bureau of Statistics

### *Même les pays en développement...*

Le SEEA peut être mis en œuvre dans des pays qui sont à différents niveaux de développement. La mise en œuvre du cadre peut s'effectuer progressivement, à partir de tableaux et de comptes très agrégés qui seront ensuite désagrégés en fonction des besoins politiques et du développement des données. Une utilisation accrue de ce cadre devrait conduire à des améliorations dans la disponibilité et la qualité des données, ainsi que dans la base d'information qui soutient le développement et l'évaluation des politiques qui ont un impact sur l'environnement.

Les pays devront procéder à des changements dans leurs comptes économiques nationaux afin de disposer d'informations plus détaillées sur les comptes d'actifs en ressources naturelles, les flux de matières et les comptes de pollution.

Au fur et à mesure que le cadre sera mis en œuvre au niveau national et régional, il deviendra de plus en plus facile de partager et comparer les résultats dans le temps et l'espace.

## **5 Les sous-systèmes du SEEA**

Le SEEA-Eau et le SEEA-Energie sont deux sous-systèmes du SEEA. Ils sont élaborés et construits à partir des concepts du SEEA tout en maintenant des liens étroits avec les concepts et la méthodologie des domaines liés à un sujet spécifique.

### *SEEA-Eau...*

Le SEEA-Eau, un sous-système du SEA, fournit un cadre conceptuel pour présenter le schéma et l'évaluation des politiques de l'eau. Le SEEA-Eau a été adopté par la Commission de Statistique des Nations Unies (UNSC) en 2007. En tant que partie de la mise en œuvre de ce cadre, les Recommandations Internationales pour les Statistiques de l'Eau (IRWS) furent également élaborées et adoptées par l'IRWS en 2010. L'IRWS fournit la liste des rubriques des données et les méthodes de collecte des statistiques de l'eau.

Le cadre du SEEA-Eau établit les bases de l'élaboration d'un ensemble complet d'informations afin de répondre à une grande diversité de questions de politique, telles que :

- Quels sont les investissements en distribution d'eau et en services d'assainissement ? Comment les coûts sont-ils récupérés ? Les services sont-ils abordables pour la population ?
- Les ressources en eau sont-elles utilisées de manière durable ? Qui bénéficie des allocations de ressources en eau dans les situations de rareté ? Quels sont les compromis de la réallocation de l'eau ?
- Les niveaux d'émissions de polluants dans l'eau sont-ils acceptables ? Ont-ils tendance à diminuer ? Quels investissements sont réalisés afin de réduire les émissions de polluants ?
- Quelles sont les pertes économiques associées aux inondations et aux sécheresses ? Quels sont les investissements réalisés dans le but de réduire les risques d'inondation et de sécheresse ?

### *SEEA-Energie...*

Des travaux sont actuellement en cours afin de finaliser le SEEA-Energie. Ce sous-système permet de fournir des informations sur les progrès réalisés sur l'ensemble des questions liées à l'énergie. Pour ceux qui sont par exemple concernés par un approvisionnement énergétique durable sur un plan environnemental, qui satisfasse aussi aux besoins socioéconomiques, il est en mesure de répondre aux questions de politique suivantes :

- Avons-nous un approvisionnement en énergie qui soit à la fois abordable et durable sur les plans économique et environnemental ?
- Quels sont les différents produits énergétiques utilisés, et qui sont les divers utilisateurs de ces produits ? Quelles sont les émissions générées par ce panier énergétique ? Quel est l'impact de ces ressources et emplois d'énergie sur toute la gamme des mesures économiques qui leur sont liées, comme

### Encadré 6 : Le SEEA en pratique : Les Pays-Bas

Statistics Netherlands a acquis une longue expérience de la comptabilité environnementale. Durant la phase initiale, au début des années 90, des comptes furent développés pour les émissions dans l'air, dans l'eau, les déchets, l'énergie, l'eau et les dépenses environnementales. Statistics Netherlands a récemment élargi le Système néerlandais de Comptabilité Environnementale-Economique en élaborant de nouveaux comptes sur les flux de matières, le secteur des biens et services environnementaux, les permis d'émission, etc. Les comptes environnementaux néerlandais sont construits selon les concepts généraux, les définitions et les nomenclatures qui sont prescrits par le SEEA.

Les comptes néerlandais de l'environnement ont développé une nouvelle application importante. Il s'agit de la construction d'indicateurs pour la croissance verte / économie verte (Statistics Netherlands, 2011). La « croissance verte » entretient la croissance économique et le développement, tout en garantissant que les ressources naturelles peuvent continuer de fournir à l'écosystème les services sur lesquels repose notre bien-être. Tant au niveau national qu'international, un intérêt important se fait jour pour le pilotage de la transition vers la croissance verte. En se basant sur l'approche de l'OCDE (2011), des indicateurs ont été élaborés à partir de quatre thématiques : les indicateurs qui reflètent l'efficacité environnementale de la production, les indicateurs de la base des actifs naturels, les indicateurs qui vérifient la qualité environnementale de la vie, et les indicateurs qui décrivent les réponses aux politiques et les opportunités économiques. La majorité des indicateurs pourraient être directement issus du Système néerlandais de Comptabilité Environnementale-Economique qui fournit un bon cadre de mesure pour la croissance verte, puisqu'il intègre des statistiques économiques et environnementales.

On a assigné aux indicateurs deux systèmes de notes : l'un pour la tendance à « verdir » la croissance, et l'autre pour les objectifs atteints pour une politique donnée (voir le Tableau ci-dessous). Les notes des indicateurs d'efficacité environnementale sont basées sur le « découplage ». Ce dernier se produit lorsque le taux de croissance d'un indicateur de pression environnementale est plus faible que celui de la croissance économique pendant une période donnée. Le découplage peut être absolu ou relatif. Par rapport à la croissance verte, le but ultime est le découplage absolu, puisque c'est le seul scénario qui réduira le fardeau absolu pour l'environnement. Les indicateurs qui ne peuvent pas être reliés à la croissance économique reçoivent une note basée sur l'estimation de leur valeur tendancielle. Les notes des indicateurs pour les objectifs politiques qui sont présentées ici ont été obtenues grâce à l'Agence d'Evaluation de l'Environnement des Pays-Bas. Il n'a pas été possible d'identifier des objectifs politiques pour tous les indicateurs. Les objectifs politiques sont principalement inclus pour fournir des informations sur le contexte des tendances observées.

#### Quelques Indicateurs de Croissance Verte

Groupe	Indicateur	Périodes	Tendance	Objectif politique
Efficacité environnementale	Intensité des gaz à effet de serre/Production	1990–2009	Découplage relatif	Succès possible
	Emission des gaz à effet de serre/Consom.	1996–2009	Découplage relatif	-
	Efficacité énergétique	1990–2009	Découplage relatif	-
	Energie renouvelable	1990–2009	En progrès	Succès improbable
	Excédents nutritifs	1990–2009	Découplage absolu	Succès possible
	Intensité des matières	1996–2008	Découplage relatif	-
	Utilisation intensive de l'eau Traitement de l'eau	1990–2009 1985–2008	Découplage absolu En progrès	- Succès possible
actifs naturels	Stocks bois de construction	1990–2005	En progrès	Succès improbable
	Flux d'intrants halieutiques	1996–2008	Dégradation	-
	Réserves de gaz naturel	1996–2010	Dégradation	-
	Extension des terrains bâtis Menaces sur la biodiversité	1900–2006 1994–2005	- Dégradation	- Succès improbable
Qualité de vie Réponses des politiques	Problèmes de santé induits par la pollution	1980–2000	En progrès	-
	Brevets "verts"	2000–2006	En hausse	-
	Part des taxes vertes	1990–2009	En hausse	-
	Prix de l'énergie	1990–2009	-	-
	Commerce de carbone	2005–2009	-	-
	Investissements environnementaux	1990–2007	Stable	-
	Emplois verts	1995–2008	En hausse	-

- impossible de noter, pas d'objectif politique identifiable ou tendance peu concluante

La principale conclusion du premier rapport néerlandais sur la croissance verte est que l'efficacité environnementale de la production s'est améliorée aux Pays-Bas. Bien que les émissions de gaz à effet de serre et la consommation de matières pour la production se soient accrues, cela s'est produit à un rythme plus lent que celui de la croissance économique. Les indicateurs des stocks de ressources naturelles, les réponses et les opportunités économiques rendent une image plus contrastée. D'un côté, les stocks de gaz naturel ont décliné, mais de l'autre, le volume du bois de construction a augmenté. En outre, alors que les emplois verts et les brevets verts représentent respectivement une plus grande part du marché du travail et des innovations, les investissements en biens capitaux verts sont en-dessous du niveau atteint au milieu des années 1990.

Sources: Statistics Netherlands (2011). Green growth in the Netherlands. The Hague/Heerlen: Statistics Netherlands; OCDE (2011). Green Growth Strategy Synthesis Report. C(2011)29. Paris : OCDE.



par exemple les prix de l'énergie payés, la part respective des dépenses énergétiques dans le revenu des ménages et celui des entreprises, les profits acquis, etc ?

- Quel est l'impact prévu (et effectif) des différentes politiques de l'environnement ; sur les dépenses des ménages et des entreprises, sur le revenu entrepreneurial, sur les impôts, etc. ? Ou, par exemple, quel serait l'impact des incitations à investir dans les énergies renouvelables sur les émissions selon les branches d'activité ? De plus, quels types d'incitations sont utilisés (subventions, aides, etc.), quelle est leur importance et qui les finance ? Quelle est l'évolution dans la contribution des énergies renouvelables au total énergétique au cours du temps ?

#### *Objectifs de durabilité...*

L'eau et l'énergie sont essentielles pour parvenir à un développement économique et social équitable et durable. La sécurité de l'eau et de l'énergie requiert l'amélioration de la gestion des ressources en eau et en énergie. Ce sont les conditions nécessaires pour atteindre plusieurs des objectifs du Millénaire pour le développement (MDGs), tels que l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, la réalisation d'une éducation primaire universelle, la promotion de l'égalité des genres et de la responsabilisation des femmes, la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre les principales maladies et la garantie de la durabilité environnementale.

#### *Les pays en développement adoptent également des comptes de l'eau et de l'énergie...*

Le SEEA-Eau et le SEEA-Energie peuvent être mis en œuvre dans des pays qui sont à divers niveaux de développement. La mise en œuvre des cadres peut s'effectuer progressivement, à partir de tableaux et de comptes très agrégés qui pourront être désagrégés en fonction des besoins des politiques et du développement des données.

Une utilisation accrue de ces cadres devrait conduire à des améliorations dans la disponibilité et la qualité des données, ainsi que dans la base d'information qui soutient le développement et l'évaluation des politiques qui ont un impact sur l'eau et l'énergie.

Au fur et à mesure que les cadres seront mis en œuvre au

niveau national et régional, il deviendra de plus en plus facile de partager et comparer les résultats dans le temps et l'espace.

## **6 Conclusions et recommandations**

Les exemples cités ci-dessus fournissent un aperçu préliminaire et limité des possibilités du SEEA en relation avec les politiques de développement durable. Le SEEA est un outil multi-usages qui peut servir divers objectifs de contrôle de la durabilité.

#### *Le mécénat doit contribuer à la mise en œuvre...*

Les avantages de la mise en œuvre du SEEA viennent des bénéfices de l'intégration de l'information économique et environnementale dans un cadre internationalement accepté, en utilisant des définitions, nomenclatures et règles comptables communes.

Afin d'utiliser pleinement le potentiel du SEEA, la coopération et l'engagement au niveau national et international sont nécessaires.

Les agences internationales et le mécénat doivent contribuer à la mise en œuvre du SEEA, y compris à travers des programmes de soutien aux institutions des économies en développement afin de perfectionner leur capacité de collecte, d'organisation, d'interprétation et de communication des données pertinentes.

#### *Bâtir un engagement des pays...*

Au niveau national, compte tenu des nombreuses institutions qui produisent ou utilisent de l'information environnementale, il est important de créer des dispositifs institutionnels appropriés de coordination. D'ordinaire, les offices statistiques nationaux et autres agences qui élaborent des comptes économiques nationaux sont d'importants coordinateurs pour la production du SEEA.

La mise en œuvre du SEEA peut prendre une approche pas-à-pas et chaque pays aura besoin d'établir ses propres priorités pour les questions de mesure. Mais la première étape est un engagement qui accompagne dans les pays la mise en œuvre du SEEA afin d'aider à répondre aux besoins de contrôle de leur processus de développement durable.

---

Pour toute information supplémentaire sur cette note de synthèse, contactez [seea@un.org](mailto:seea@un.org).

